

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Sion, Lausanne, Genève, Mon-
treux, Fribourg, etc., et au Bureau
du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11 c 274

Nouveaux faits connus Mercredi à midi

La dislocation du Cartel français est chose accomplie. Les Chambres ont voté le budget et sont parties en vacances.

Autre dislocation : l'opposition italienne de l'Aventin se désagrège sur la question dynastique.

Succès français au Maroc, mais la situation générale devient inquiétante par la défection de certaines tribus.

SOUS TOIT

Pas de budget ! Telle était la triste et lamentable plainte qui s'exhalait dans tous les journaux de France !

Pas de budget, et l'on était en juillet ! Il y avait donc six mois que l'administration française travaillait avec des douzièmes provisoires, et beaucoup de gens criaient par dessus toutes les frontières que c'était ce qui mettait le franc dans le pétrin. Une telle affirmation était absurde et ne pouvait être soutenue sérieusement, mais elle faisait tout de même son petit bout de chemin.

Aujourd'hui le budget de 1925 est voté.

Il boucle même par un boni de treize millions sur quelque trente milliards de recettes et de dépenses.

Ça été le le cadeau des Chambres au peuple à l'occasion du 14 juillet, la grande fête nationale.

Nous ne savons si, pour autant, l'on a mieux dansé, et chanté, hier soir sur les places publiques.

Il appert que la satisfaction est loin d'être générale.

Les esprits sérieux estiment que les Chambres n'ont pas réalisé le cinquième des économies qu'elles auraient pu faire si elles avaient épluché et passé au crible le budget et, surtout, si elles avaient écarté les amendements qui sentaient la sucrerie à plein nez.

Nous restons sceptique.

Qu'il y ait des députés toujours prêts à voter des crédits qui concernent leur circonscription, le pays dut-il en mourir financièrement, nous ne le contestons pas, et c'est de notoriété publique partout.

Mais, en somme, c'est l'essence du régime parlementaire, et le seul remède consisterait, dans les questions budgétaires, à empêcher par un moyen quelconque que l'on se passe à tour de rôle la rhubarbe et le séné.

— Acceptez ma proposition, votez mon amendement, et, demain, je serai à vos côtés pour la dépense qui concerne votre région.

Voilà le langage courant des couloirs des Chambres.

Et vouloir empêcher que ce langage se tienne, vouloir empêcher le régime parlementaire de faire du marchandage, c'est vouloir défendre aux vaches de faire des veaux et aux truies de faire des petits cochons.

C'est la loi naturelle.

Enfin, le budget est sous toit. Et pour l'y mettre, le gouvernement de M. Painlevé a dû faire un appel patriotique aux partis politiques qui, à l'exception de l'extrême-

Gauche, ne lui ont pas ménagé leurs concours.

Certes, le Cabinet pouvait craindre que les langes dans lesquelles il allait coucher son premier budget ne lui servissent de linceul.

Il n'en a rien été, et, dans un admirable sentiment national qui fait la force de la France, les bulletins de vote de la Droite se sont mélangés à ceux de la Gauche, renouvelant sur le terrain financier cette union féconde des grands jours de la guerre.

De l'adoption du budget qui boucle par un excédent de treize millions, va-t-il en suivre la hausse tant attendue et tant désirée du franc et sa stabilisation ?

Nous ne le croyons pas. Le vote des Chambres françaises ramènera la confiance, mais on ne sera au clair sur la situation que le jour où le problème des dettes interalliées aura été résolu.

Ceci est devenu une vérité de La Palisse.

Dans son discours de réception du 14 juillet à Berne, M. l'Ambassadeur Hennessy a traduit, par un mot extrêmement heureux, les motifs de confiance dans le relèvement de la France : « Notre histoire n'est-elle pas toute de redressements et que fut autre chose ce qu'on appela le miracle de la Marne ? »

Le vote du budget a, de plus, consacré l'effondrement du Cartel. La porte est désormais fermée derrière celui-ci. Le Cabinet Painlevé vient de glisser vers le Centre et le Centre droit. C'est bien dans cette position, du reste, qu'on est le plus solide.

Et voilà encore un acte de redressement !

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Découvertes américaines sur le cancer. — Le « Nouvelliste » a annoncé, mardi, qu'on vient de faire en Amérique d'importantes découvertes sur le cancer, qui seront rendues publiques incessamment.

Il ne s'agit pas encore d'un remède, mais on peut dire que la découverte en question autorise l'espoir qu'avant longtemps il sera possible de combattre avec efficacité la terrible maladie.

Ce nouveau pas vers la guérison est le résultat de travaux entrepris depuis quatre ans par l'Institut national de recherches médicales de Mount-Vermont à Hampstead (Londres), sous la direction de M. J. Barnard, du Dr W. F. Gye et du Dr J. R. Rousell.

Depuis longtemps on supposait que le cancer avait son origine dans des matières organiques tellement infimes que les microscopes les plus puissants n'avaient pu encore les déceler. Or, M. Barnard, expert en microscopie, a inventé un appareil qui a permis à ses collègues de distinguer exactement les causes du mal.

Le procédé employé est trop technique pour pouvoir être compris de la masse du public. Il suffira de dire que l'on distingue les véhicules de la maladie absolument comme on distingue de fines poussières dans un rayon de lumière.

Les expériences faites ont permis de se rendre compte que le goudron et certaines autres substances peuvent produire le cancer par friction sur le tissu animal. Des souris traitées de cette manière ont développé des tumeurs qui souvent sont devenues héréditaires.

Le théologien Dr Gye et le négociant en chapellerie Barnard, qui est un spécialiste de la microscopie, auraient réussi à rendre visible le virus du cancer et même à le photographier. C'est à la suite de longues et patientes recherches faites dans le plus grand secret, que ces deux savants anglais auraient atteint ce résultat qui, au dire du journal mé-

dical « The Lancett », peut représenter un progrès dans la voie de la solution du problème de la guérison du cancer.

Darwin sera-t-il condamné par les juges américains ? — Le procès intenté au professeur Scopes, accusé d'avoir, au mépris de la loi du Tennessee, enseigné les théories de Darwin sur l'évolution, s'est ouvert devant le jury du Tennessee.

A cette occasion, la petite ville de Dayton a été envahie par 20,000 visiteurs.

Les reporters de tous les grands journaux d'Amérique sont là. Plusieurs centaines de fils spéciaux ont été installés pour donner satisfaction à la presse.

Le juge J. T. Raulston, qui préside aux débats, est un fougueux adversaire de la doctrine évolutionniste. Il est arrivé à l'audience portant sous le bras une Bible et un dictionnaire.

« Vous avez à dire, déclara le juge aux jurés, si M. Scopes a, ou non, violé la loi du Tennessee qui défend d'enseigner les doctrines de l'évolution et non pas de juger cette loi elle-même. »

Les défenseurs de l'accusé répliquèrent aussitôt qu'un jugement sérieux ne pourrait être rendu si l'accusation ne prouvait pas que la doctrine de Darwin était contraire à la Bible.

Les deux parties ont fait connaître leur intention, en cas d'échec, de faire appel du verdict et de porter l'affaire devant la Cour suprême des Etats-Unis.

M. Bryan a même annoncé qu'il allait profiter de l'occasion pour engager par toute l'Union une grande campagne, afin « de mettre la Bible dans la Constitution ». Il annonce même que pour la quatrième fois il se présentera à la présidence des Etats-Unis afin de permettre à tous les croyants de faire triompher sur son nom la sainte cause de la Bible.

Une longue carrière. — A l'âge de 93 ans vient de mourir à Disentis (Grisons), le doyen des instituteurs, Anton-Michel Meisen. Pendant 70 ans, le défunt fut instituteur. En effet, à 90 ans, il enseignait encore à 63 enfants. Il y a trois ans, Meisen avait pris sa retraite. A cette occasion, le jubilaire avait été fêté comme il convenait par les autorités et la population. Le défunt avait en outre été 44 ans directeur forestier de la commune de Disentis.

La statistique des automobiles. — D'après les plus récents relevés, il y a aujourd'hui en Suisse 39,611 véhicules à moteur, dont 20,028 pour voyageurs, 6658 camions, 10,468 motocyclettes et 2457 side-cars. Les marques les plus fréquentes parmi les automobiles sont les Fiat, Citroën, Peugeot, Martini, Renault et Pic-Pic. Pour les camions automobiles, les marques suisses continuent de tenir le premier rang. C'est le canton de Genève qui a le plus grand nombre d'automobiles par personne, soit 3221, une automobile par 50 habitants. Viennent ensuite Berne avec 3133 autos, puis Zurich, Vaud et St-Gall. Le canton d'Appenzell, Rhodes-Intérieures, ne compte que 16 voitures, les Grisons 27 et Obwald 33. Dans la catégorie des autos-camions, Berne vient en premier rang avec 1060 camions ; viennent ensuite Zurich, Genève et Bâle-Ville. Les motocyclettes sont les plus nombreuses dans les cantons de Zurich, Berne, Genève, Vaud et Argovie.

Le plus jeune fabuliste du monde. — On raconte — et c'est probablement vrai — on raconte que le jeune fils d'un pasteur genevois François Vernes, composa au XVIIIe siècle, vers l'âge de dix ans, des fables qui ne manquaient pas d'esprit et qui lui valurent de devenir l'ami de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire. L'une de ces fables nous est restée. La voici, avec un mot d'explication :

On avait acheté un jour au jeune fabuliste un magnifique costume complet dont il était très fier — mais on avait oublié de lui offrir en même temps un « chapeau » neuf. Le petit garçon se mit aussitôt à sa table et composa le petit poème suivant, qu'il ne tarda guère à porter à ses parents :

LE COQ ET LA CRETE

Un jeune coq se vit dans un miroir
Et fut charmé de son nouveau plumage :
— Qu'il est joli ! Ce vert d'eau, ce brun noir
Me vont au mieux, dit-il en son langage...
Ah ! que parmi les poules du canton
Je vais couler une joyeuse vie !...
Mon sort sera digne d'envie
Par mes beaux airs, mon allure et mon ton.
O Jupiter, pour mon cœur quelle fête !
Je t'en rends grâce et fais de joyeux cris,
Car de nos coqs, pour être l'Adonis
...Je n'ai besoin que d'une simple crête !...
Voltaire, en entendant cette fable, déclara à François Vernes « qu'il serait son succes-

seur... » Et François Vernes eut son chapeau...

C'était toujours cela de pris...

Un formidable journal. — Dans son volume « Sa Majesté de Presse », M. Stéphane Lauzanne parle du « New-York Times » :

« Le tirage quotidien du « Times » est en semaine de 350,000 exemplaires et le dimanche de 600,000. Pour l'imprimer, on use 174 tonnes de papier blanc par jour, coûtant 15,600 dollars, et 4 tonnes d'encre par jour coûtant 654 dollars. La simple distribution du « Times » par camion et chemin de fer coûte annuellement plus de 1 million de dollars. Rien que dans le « Building » de la 43me avenue, il emploie 1200 personnes, auxquelles on verse chaque semaine 100,000 dollars de salaires. La facture annuelle pour les câbles et les télégrammes s'élève à elle seule à 300,000 dollars. Chaque jour, les dépenses totales se montent à 40,000 dollars — soit 1800 dollars par heure.

Le « Times » est la plus merveilleuse affaire qu'on ait connue. Acheté en 1896 par M. Adolphe S. Ochs, pour la somme modique de 75,000 dollars, il a, en 25 ans, rapporté plus de 100,000,000 de dollars. Il n'y a pas de mine du Transvaal qui ait jamais procuré un pareil rendement.

Simple réflexion. — Le fond de toutes nos douleurs est une incrédulité.

Curiosité. — On annonce de Caltanissetta en Italie qu'en plein ciel serein, la foudre est tombée sur le jardin d'une institution de bienfaisance où se trouvaient 40 enfants dont 2 ont été tués et un troisième grièvement blessé.

Pensée. — De leurs doigts de fée, l'illusion et l'espérance entrecroisant leurs fils ténus, tissent en chantant l'éternelle fantasmagorie de la joie et de la durée.

A la veille de l'été politique en Italie

Redoublement d'activité avant l'assoupissement traditionnel. — La réforme constitutionnelle. — La crise des changes et la démission de M. de Stefani

(Corresp. partic. du « Nouvelliste »)

Rome, le 13 juillet.

La Chambre est, on le sait, en vacances mais avant l'assoupissement traditionnel, l'été, de la vie politique italienne, nous venons d'assister à un redoublement d'activité politique que la température elle-même a favorisé d'une fraîcheur relative.

Cette dernière quinzaine n'a pas vu moins de cinq grands congrès dont les principaux ont été ceux des fascistes, des populistes et des libéraux. Dans tous les camps, la note dominante a été une intransigeance farouche, aussi bien chez ceux qui détiennent toutes les formes du pouvoir et veulent les « fascistiser » de plus en plus que de la part des éléments de toutes nuances qui s'obstinent dans une opposition aussi violente que verbale.

Pendant toutes ces délibérations, la commission des XVIII, chargée de préparer la réforme constitutionnelle achevait sa tâche. Les Soloni, comme certains journaux les appellent par ironie, ont déposé des conclusions dont les principales tendent à organiser la représentation du pays sur des bases corporatives. Cette réforme, crie-t-on à gauche, détruit dans son essence même le régime parlementaire. Elle nie les principes du fascisme, rugit-on à droite, car elle recule devant le syndicat obligatoire, le contrat collectif de travail et l'arbitrage obligatoire. Il appartiendra à M. Rocco, ministre de la justice, de tirer des limbes la réforme définitive, mais dès maintenant un point paraît certain : le système uninominal adopté par la Chambre au mois de janvier dernier est mort avant même d'avoir été appliqué et les futures élections, qui auront d'ailleurs lieu Dieu sait quand, se feront d'après un mode que nul ne connaît encore, mais qui, à la minute présente, semble devoir être une forme de représentation des intérêts.

La hausse des changes

A vrai dire, cette affaire ne passionne pas outre mesure l'opinion. Le public s'est beaucoup plus intéressé ces jours-ci aux fluctuations des changes qui avaient at-

teint tout à coup des altitudes vertigineuses.

A quoi peut-on attribuer cette baisse de la lire si menaçante pour l'économie générale de la vie italienne ? Le budget de l'Etat est en équilibre, les industries travaillent normalement et les grandes usines du nord sont impuissantes à faire face aux commandes qui leur viennent sans cesse tant du pays que de l'étranger. L'agriculture est florissante et les récoltes de cette année s'annoncent excellentes. Le nombre des chômeurs est tombé à une centaine de mille, l'ordre règne dans toute la péninsule et l'entrée d'argent étranger est plus considérable que jamais grâce aux innombrables pèlerinages de l'Année Sainte.

On cherche vainement, en vérité, les raisons d'ordre économique qui pourraient justifier le fléchissement de la lire auquel on vient d'assister. Tous les partis se trouvent même d'accord pour l'attribuer à des motifs d'ordre politique, mais ces motifs ne sont naturellement pas vus de même des deux côtés de la barricade. La faute est, dit-on, du côté fasciste, aux agents de l'opposition qui, en Italie et surtout à l'étranger, dénigrent systématiquement l'œuvre du gouvernement et ruinent ainsi le crédit national. Au contraire, riposte l'opposition, si l'étranger perd confiance dans l'Italie, c'est à cause du régime qui lui est imposé et dont on peut encore s'exagérer au dehors les fautes et les tares en raison du bâillon sous lequel le gouvernement étouffe la voix de la presse.

Tout le monde ici, on le voit, assigne donc à des spéculations la crise dont l'Italie vient de souffrir gravement. Est-il téméraire de croire que quelques-uns des coups qui lui ont été portés sont venus de puissances internationales que M. Mussolini a traitées rudement ces derniers mois et qui gardent dans le domaine de la finance une redoutable influence.

La démission de M. de Stefani

Quoi qu'il en soit, cette crise a eu une conséquence politique importante dans la démission de M. de Stefani, ministre des finances. Bien qu'elle soit due surtout à des circonstances d'ordre technique et qu'il n'y ait aucun dissentiment politique entre M. Mussolini et son grand argentier, la retraite de celui-ci a fatalement causé une vive émotion.

M. de Stefani était, en effet, le dernier ministre fasciste du cabinet formé par M. Mussolini au lendemain de la marche sur Rome. De plus, sa gestion formait une partie capitale de l'œuvre du régime fasciste. Cette œuvre avait rencontré beaucoup d'adversaires, mais elle avait abouti à des résultats auxquels l'immense majorité des Italiens applaudissaient. Aujourd'hui que M. de Stefani est tombé, les journaux sont unanimes à lui faire honneur de tout ce qu'il a accompli pour réduire les dépenses publiques, augmenter les recettes et assurer l'équilibre du budget.

Le ministre des finances de M. Mussolini avait été moins heureux dans ses efforts pour lutter contre les spéculations dommageables pour la lire. Au mois de février dernier, il avait pris des mesures qui tendaient à réglementer le marché des changes mais qui mécontentèrent à la fois le monde de la finance et le monde de l'industrie. Ces mesures n'aboutirent pas aux résultats qu'on s'en promettait et pour lutter contre la nouvelle crise de la lire, M. Mussolini fut obligé ces jours-ci de recourir au concours des financiers et des industriels. Ceux-ci n'ayant pas confiance dans M. de Stefani, le ministre des finances s'est retiré pour rendre au gouvernement sa liberté de manœuvre.

En même temps que le ministre des finances, M. Nava, ministre du Trésor, a donné sa démission, mais la retraite de ce représentant des catholiques nationaux a beaucoup moins d'importance.

Reste à gagner maintenant la « bataille de la lire ». M. Mussolini a fait appel pour cette rude entreprise au comte Volpi, sénateur et ancien gouverneur de Tripolitaine, qui a fait preuve en Afrique de sérieuses qualités de chef militaire et d'organisateur politique. Comme ministre du Trésor, le « Duce » a choisi un autre technicien, M. Belluzzi, professeur à l'Ecole polytechnique de Milan et député fasciste de la Vénétie.

Gardia.

Avis. — Nos aimables lecteurs et lectrices trouveront le feuilleton au bas de la quatrième page.

LES ÉVÉNEMENTS

Au Maroc et sur l'Aventin

Entre Londres et Paris, les conversations sur la coopération britannique à Tanger se poursuivent. Le gouvernement anglais admet sa participation navale à la surveillance des eaux territoriales afin de réprimer la contrebande des armes. Il reste à s'entendre sur les moyens d'exécution et sur des questions de détail. Quant à l'accroissement des forces de police de Tanger, le gouvernement anglais se rangera à l'avis suivant lequel on pourrait augmenter les effectifs des tabors.

Sur le front français du Maroc, la situation reste assez critique, particulièrement dans le secteur est, malgré quelques succès locaux.

Au centre, les contingents rassemblés dans la région de l'Ouergha ne restent pas inactifs, et, dans la région de Taza, la liaison avec Fez reste menacée.

*

Les journaux italiens annoncent que, dans les milieux parlementaires, on estime qu'une crise va probablement s'ouvrir au sein des groupes de l'opposition de l'Aventin, par suite de l'attitude assumée par les républicains et les socialistes maximalistes qui voudraient donner au mouvement de l'Aventin un caractère républicain. Les deux groupes ont dévoilé leur projet au cours de la discussion sur le document que l'opposition entend publier au sujet du jugement de la Haute-Cour de justice dans l'affaire du général de Bono.

Au contraire, les populaires catholiques et les démocrates, bien que restant fermes dans leur opposition au gouvernement fasciste, ne sont pas disposés à suivre les socialistes maximalistes et les républicains dans leur manifestation anti-monarchiste.

Ce conflit met dans l'embarras les socialistes unifiés, dont une partie est favorable à la thèse républicaine et l'autre partie voudrait entreprendre une action de conciliation pour éviter une rupture au sein des oppositions.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

L'ogre va mourir

Le tribunal de Limbourg (Allemagne) a terminé lundi le procès de Fritz Angerstein qui, sans motif plausible, assassina, le même soir, dans sa villa, sa femme, sa belle-mère, sa belle-sœur et cinq autres personnes.

Le président donne lecture du jugement. L'accusé Angerstein est condamné huit fois à mort pour meurtre dans huit cas et à la privation des droits civiques à vie. Les instruments du crime sont séquestrés; les frais de la procédure sont mis à la charge du condamné.

L'accusé, en entendant la lecture du jugement, a montré un grand calme et a dit que son acte ne peut être payé que par le sang.

Il a renoncé à recourir contre ce jugement. La sentence devient ainsi exécutoire.

Les drames de la prohibition aux Etats-Unis

Des touristes partis pour un pique-nique dans les montagnes du Signal, dans l'Etat de Tennessee, entendirent sous bois des appels déchirants.

Ils aperçurent dans une clairière deux hommes étroitement ligotés au tronc d'un arbre.

L'un d'eux, la langue tuméfiée, les lèvres boursoufflées, se débattait dans ses liens et hurlait: « A boire, à boire! »

Son compagnon était sans connaissance. Les excursionnistes coupèrent les liens.

Ranimés, les victimes déclarèrent se nommer W.-D. Muson, vétérinaire bien connu dans le Tennessee, et Lawrence Bowman, agent du fisc, tous deux ennemis jurés des contrebandiers de l'alcool et des distillateurs non autorisés.

Les contrebandiers avaient juré de se venger.

Il y a dix jours, les deux hommes furent, en pleine nuit, arrachés à leurs demeures par des hommes masqués qui les bâillonnèrent, leur bandèrent les yeux et les emmenèrent dans la montagne où on les attachait jusqu'au jour à un arbre.

Chaque matin, on les détachait, on les nourrissait frugalement, puis on leur bandait de nouveau les yeux et on les emmenait plus loin dans la forêt.

Le soir venu on les garrotait de nouveau. Au bout d'une semaine, épuisés et à demi-morts, ils refusèrent les aliments qu'on leur présentait.

Le chef des contrebandiers, furieux de leur résistance, décida alors de les abandonner à leur sort.

Quand les touristes les découvrirent, par le plus grand hasard, il y avait quatre jours qu'ils n'avaient ni bu ni mangé.

Tous deux sont à l'hôpital de Chattanooga, où leur état inspire les plus vives inquiétudes.

Une violente bagarre à Paris

Une bagarre violente, provoquée par un motif futile, s'est produite vers 1 heure du matin à Belleville, Paris.

La scène s'est passée à l'angle du boulevard de Belleville et de la rue l'Orillon. De nombreux coups de feu ont été tirés, six gardiens de la paix ont été blessés. Parmi les civils, quinze blessés sont restés sur le terrain. Voici comment la scène s'est passée:

Deux agents qui montaient la garde cette nuit aperçurent deux individus en train de se battre. Ils intervinrent paternellement. L'un des deux individus leur obéit et se retira; l'autre, qui tenait une bouteille vide à la main, en frappa l'agent à la nuque. Celui-ci tomba. L'autre agent accourut au secours de son camarade; l'agresseur prit alors la fuite. L'agent ayant donné un coup de sifflet, quatre autres agents vinrent à la rescousse et rejoignirent le malfaiteur qui se défendit avec rage à coups de poing, mais il fut arrêté.

A ce moment arrivèrent une foule de curieux (300 personnes au moins) qui sortaient d'un bal. Les arrivants prirent fait et cause pour le bandit contre les agents. Tout d'abord, les manifestants se contentèrent de lancer contre les gardiens de la paix des pavés, mais bientôt la lutte prit un caractère plus tragique, un des manifestants ayant sorti son couteau et en ayant frappé un agent à la gorge. Alors un agent fit feu et la bagarre devint terrible.

NOUVELLES SUISSES

Nos chimistes

Association professionnelle suisse des chimistes (A. S. C.)

On nous écrit:

Fondée en juillet 1920 par quelques chimistes dévoués et soucieux de l'avenir de leurs collègues, cette jeune association encore trop peu connue, compte cependant déjà près de 200 membres établis en Suisse. Créée, dans le but unique de sauvegarder les intérêts professionnels de ses membres, l'A. S. C. s'est immédiatement mise à l'œuvre, par l'organisation d'un service de placement. Ce genre d'activité, si nécessaire à l'heure actuelle où tant de chimistes souffrent de la crise qui atteint les travailleurs intellectuels et les professions libérales, rend les plus signalés services.

L'A. S. C. exerce également son activité dans la distribution de renseignements d'ordre professionnels, de conseils juridiques pour l'élaboration de contrats, de même que par l'appui moral qu'elle prête à ses membres, en défendant, dans la presse et dans son organe (Technik und Industri-Schweizer Cheiker-Zeitung), les questions où l'honneur et la vitalité de la profession sont en jeu. Mais il convient aussi, outre le côté technique, de signaler la part que l'A. S. C. réserve à l'amitié, sachant bien qu'une association, si puissante soit-elle, ne peut se développer que dans l'union et la concorde. A Berne, où l'A. S. C. compte une partie importante de ses membres, elle organise de temps à autre des visites d'usines, suivies d'un « Abendschoppen » dans une de ces bonnes vieilles auberges des environs, évoquant, dans la fumée des pipes, le passé avec sa jeyeuse vie d'étudiant, resserrant les liens du présent et élaborant des plans pour les générations futures.

Dans les cantons romands, l'Association professionnelle suisse des chimistes mériterait d'être mieux connue. Aussi a-t-elle fixé, pour dimanche 19 juillet, à 10 heures du matin, une réunion à l'Hôtel de France à Lausanne, réunion ouverte à tous les chimistes, soucieux de l'avenir et désireux de travailler à la cause commune. L'après-midi sera consacrée à la visite du Comptoir Suisse et de l'Exposition Coloniale. Cette pérégrination, si non lointaine, aura du moins l'avantage de satisfaire, par ses attractions multiples, les curiosités les plus exigeantes et, ce qui est mieux encore, elle permettra à ceux qui ne connaissent pas encore l'A. S. C. de prendre contact et de s'assurer que ses projets n'ont rien de subversif et que son mode d'action n'a rien de révolutionnaire. C. G.

L'affaire de Chevez

Mardi ont commencé devant la cour d'assises du Jura les débats de l'affaire de Chevez, qui dureront probablement trois jours.

Les accusés, cinq habitants de Chevez et des environs, les nommés Riat, fils d'un aubergiste, Célestin Chappuis, Joseph La-

ville, Louis Nicoulin, ainsi que le beau-frère de Laville, Paul Piquerez, sont inculpés d'avoir emmené de force, en automobile et séquestré dans une auberge éloignée, proche de la frontière, pour l'empêcher d'aller voter lors du renouvellement des autorités communales de Chevez, le nommé Désiré Oeuvery, qui fut retrouvé le lendemain, à peu de distance de l'auberge, mort dans des circonstances que l'enquête n'est pas parvenue à établir.

Cette mort mystérieuse causa naturellement une vive émotion et l'on parla d'un meurtre. Le ministère public, cependant, ne semble pas avoir retenu ce chef d'accusation.

Aujourd'hui, mercredi, le Tribunal se rendra aux Bornes, pour reconstitution du drame.

Le taureau en fureur

M. Gustave Clot, manoeuvre, 54 ans, demeurant à Mauborget (Vaud), rentra, dimanche à 2 heures, avec son neveu, des Cluds — hameau de onze maisons situé à deux kilomètres au nord de Bulle (Vaud), sur un plateau au bord du bois de la Grande Joux — en suivant la route cantonale qui traverse un pâturage, lorsqu'il fut subitement attaqué et terrassé par un taureau appartenant à M. Magnenat.

La bête s'acharna avec rage sur lui, lui labourant le corps à coups de cornes. Le neveu avait pris la fuite dans la forêt. Des jeunes gens qui passaient à bicyclette allèrent quérir des secours à Mauborget. M. Widmer, entrepreneur, accourut avec quelques personnes, releva M. Clot, qui n'avait pas perdu connaissance et le conduisit à l'infirmerie de Sainte-Croix. Mais son état est grave. Le corps est couvert de blessures profondes.

Un meurtre

Un individu de mauvaise réputation, arrivé depuis peu dans la contrée, nommé Johann Kaempfe, maçon, de Winkel (Berne), s'étant pris de querelle avec un ouvrier de la tuilerie, nommé Gottfried Greub, 30 ans, père de trois enfants, l'a tué d'un coup de feu.

Le meurtrier a été arrêté.

Un ouvrier enseveli

Un accident s'est produit à la carrière Frantz Cernic à Riesleten près de Beckried, canton de Niedwald.

Quelques minutes après la reprise du travail, une grosse masse de terre se détacha et s'abattit dans la carrière. Les machines n'ayant pas encore été mises en mouvement, les ouvriers entendirent le bruit du glissement et s'enfuirent. Le déplacement d'air projeta un ouvrier dans le lac; il put heureusement regagner la rive.

Un autre ouvrier, nommé Ravelli, Italien, 34 ans, père de trois enfants, ayant hésité quelques secondes à s'enfuir, sans doute pour prendre à terre sa veste où était sa montre, fut enseveli par l'éboulement.

Les travaux de sauvetage commencèrent immédiatement. Ce n'est que le soir que l'on découvrit son cadavre affreusement mutilé. Des membres étaient séparés du tronc. Une jambe a été retrouvée plus tard, à un endroit assez éloigné du corps.

Les Eclaireurs à Berne

Du 27 juillet au 4 août prochain s'ouvrira à Berne un bureau de poste et de télégraphe spécial pour le premier camp suisse d'éclaireurs. Le service de distribution au camp sera assuré par des éclaireurs. Le bureau de poste utilisera un timbre à date spécial portant l'indication « I. Schweiz Pfadfinderlager Bern 1925 ».

Le wagon brûlé

Un wagon du P. L. M., chargé de 6400 kilos d'écorce de chêne, prit feu, à son arrivée à la gare de Cossonay, par suite de l'échauffement du frein, qui alluma le plancher du wagon. Le feu fut aperçu et signalé par M. Paul Guex, employé de la gare, qui s'efforça de l'éteindre avec l'aide du personnel, tandis que l'on appelait les pompiers de Penthelaz. Deux mille kilos d'écorce ont été brûlés.

Coupé en deux

Une collision s'est produite à Bleien (Argovie), près de Grächen, entre une automobile et une motocyclette.

Le motocycliste, un photographe d'Alstetten, nommé Johann Welti, 48 ans, originaire de Zurich, a été projeté avec une telle violence contre un poteau télégraphique qu'il fut littéralement coupé en deux.

On ignore encore comment s'est produit l'accident.

Welti était père d'une nombreuse famille.

LA RÉGION

CHATEAU-D'OEX. — Circulation. —

L'apparition de la fièvre aphteuse dans la vallée de l'Hongrin et la chaîne de Chaussey entraîne malheureusement l'interdiction de circuler dans ces régions, bien gardées d'ailleurs par un cordon de gendarmerie.

Faisons observer toutefois que la circulation demeure libre sur la route cantonale Aigle-Château-d'Oex pour autant que l'on ne s'en écarte pas. Chacun est, d'autre part, libre de prendre une consommation dans un des hôtels ou restaurants que l'on rencontre sur son chemin.

A cette exception près, toute circulation dans cette région demeure rigoureusement interdite jusqu'à nouvel avis.

NOVEL. — Annulation d'élection. —

Le conseil de préfecture a annulé l'élection de M. Brouze Louis.

Motocycliste contre un poteau. —

Dimanche soir, rentrant à Aigle, un motocycliste est venu se jeter contre un poteau-indicateur au lieu dit le « Tilleul ». Projeté par le choc à cinq mètres de la machine, il a été relevé sans blessures graves. Quant à la machine, elle est sérieusement endommagée.

Poignée de petits faits

* Une épidémie de typhus vient d'éclater, qui a pris des proportions inquiétantes. Dans le seul district de Solingen (Allemagne), 89 personnes sont atteintes.

Six personnes ont déjà succombé à la maladie.

* Des actes de sabotage, dont les conséquences eussent pu être désastreuses, ont été commis au dépôt des locomotives de la Blancarde, à Marseille. Tous ces sabotages ont été accomplis sur des locomotives dont les mécaniciens sont connus pour n'être pas sympathiques aux idées révolutionnaires.

* Le boxeur Pancho Villa, champion du monde des poids moyens, est décédé mardi à l'hôpital de San-Francisco, à la suite d'une opération à la mâchoire.

* M. Jaffrey, commissaire de police de Creil (France), recevait lundi soir la visite d'un individu, les yeux hagards, qui lui déclara qu'il venait d'étrangler sa femme dans la chambre d'hôtel où tous deux étaient descendus, et qu'il venait se constituer prisonnier.

Le commissaire se rendit à l'adresse indiquée et trouva effectivement une femme étendue, morte, sur le lit. Une cordelette métallique lui enserrait le cou.

Le meurtrier, interrogé, a dit que sa femme était atteinte d'une maladie d'estomac et qu'il l'avait étranglée pour exaucer son désir d'être délivré de ses souffrances. Le ménage était dénué de ressources.

* Un incendie a éclaté mardi matin dans la nouvelle écurie du champ de courses de Bahrenfeld (Allemagne) où se trouvaient 50 chevaux de course, 36 ont pu être sauvés avec l'aide des pompiers, mais 14 ont péri dans les flammes.

Le sinistre semble dû à l'imprudence d'un palefrenier dont on a retrouvé le corps carbonisé. Plusieurs des bêtes sauvées du feu ont pris la fuite; il en manquait encore huit mardi matin.

* Le Pape vient de conférer des décorations aux policiers qui ont contribué à l'arrestation des voleurs du trésor de Saint-Pierre. L'une des conséquences du vol est qu'à l'avenir de grandes précautions seront prises et que le Trésor sera étroitement surveillé. Seul l'anneau de saint Pierre, une bague massif, ornée d'une magnifique émeraude, estimée à plus de 400,000 francs, n'a pas encore été retrouvée.

* Le nombre des automobiles étant devenu considérable à Chicago, les garages regorgent. On vient de décider, en conséquence, de construire un garage au quatorzième étage d'un gratte-ciel. Les autos y accéderont par le moyen d'un chemin en spirale qu'il sera très facile de gravir, mais on devra descendre par un ascenseur spécial.

* Deux scaphandriers explorant le fond de l'Atlantique, à quelques milles au large d'Atlantic-City, ont envoyé par T. S. F. une description de ce qu'ils voyaient.

Ces scaphandriers, qui évoluaient à 75 pieds de profondeur, disposaient d'un projecteur nouvellement inventé, d'une très grande puissance, et des microphones avaient été fixés à l'intérieur de leurs casques. Ils ont fait une description saisissante de leur pérégrination du fond de l'océan et ont été nettement entendus par un grand nombre de postes de T. S. F.

C'est la première expérience de ce genre qui ait été faite.

LES RUSTINES réparent en 15 secondes toutes les chambres à air, sans dissolution, sans essence, sans mastic, sans... rien. Crever et avoir des Rustines, c'est se crever de rire. En vente chez tous les marchands de cycles et garages. Agent général: R. E. Cuendet, 42, Av. d'Echallens, Lausanne.

Nouvelles Locales

Au temps jadis...

Un armement... disparate...

On nous écrit:

On sait avec quel humour les écrivains vaudois ont décrit les revues et avant revues de chez eux. Ce sont des scènes pittoresques qu'on aime à relire parce qu'elles peignent au vif les mœurs, et, disons-le, les petits travers de chez nous. C'est raconté avec tant de belle humeur que même les héros de l'affaire ne pourraient s'en offenser: ils sont les premiers à en rire.

Je ne sais comment se passaient chez nous ces revues du bon vieux temps des belles buffleteries et des shakos monumentaux, mais je me figure quelque chose de bariolé, haut en couleurs et flamboyant sous le beau soleil du Valais. En furetant dans les vieux papiers de ma paroisse natale, j'ai trouvé cette petite note que, tout simplement, je transmets à mes aimables lecteurs. Ce sera, si l'on veut, une revue de Chez nous.

Nous sommes au milieu du dix-septième siècle. Le 10 mars 1643 eut lieu une inspection de la milice ou bannière de Martigny. En l'occurrence, il s'agissait de savoir quelles sortes d'armes étaient dissimulées dans les familles. Le grand châtelain et ses officiers durent être amusés de la collection invraisemblable qui se présentait devant eux: heureusement qu'ils ne connaissaient pas les brillantes revues d'aujourd'hui, avec leurs armements uniformes et bien reluisants!

Dans leur rapport, les inspecteurs purent noter ce qui suit: 4 hommes étaient armés du sabre et de la javeline, 69 n'avaient que la javeline, 51 la lance, 78 le mousquet (c'étaient sans doute les progressistes du temps!), 2 avaient la pertuisane, 3 la hallebarde, 16 le lance-pierre ou la fronde, 21 l'escopette, enfin, un individu s'est présenté avec lance, escopette... et deux sabres! Deux tambours marquaient le pas. Les lances et armes du même genre étaient surtout abondantes à la Combe et à la Bâtiaz. Cette inspection a porté sur environ 320 individus ou familles, et le grand châtelain put constater qu'un certain nombre d'armes n'étaient pas d'un poli bien reluisant. C'était la faute à la paix qui s'obstinait à couvrir le pays de son aile. En 1686 et 1690, il fut constaté que les armes étaient moins disparates, les mousquets plus nombreux et mieux soignés; mais il se présentait quelques hommes armés seulement du mousquet et... un sans fourniment d'aucune sorte! L'inspecteur délivra quand même un « satisfait ». Le chroniqueur a oublié de nous raconter la manœuvre qui eut lieu à cette occasion, c'est dommage, car on aurait aimé à contempler, au moins sur le papier, les évolutions des lances et des hallebardes mêlées aux formes modernes des mousquets, et tout autour des rangs, formant un cercle compact, les grands-pères en culottes courtes, les grand-mères en falbalas avec l'inévitable marmaille, bruyante et curieuse comme elle l'a toujours été. Alpinus.

Les caisses Raiffeisen

On nous écrit:

L'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel (Système Raiffeisen), dont le siège est à St-Gall, vient de publier son 22me rapport annuel.

Complété par de nombreuses et intéressantes statistiques illustrant le développement successif et la situation actuelle des Caisses Raiffeisen suisses et de leur Caisse Centrale, ce rapport s'exprime comme suit sur l'exercice écoulé:

Comme ses devancières, l'année 1924 marque une nouvelle étape de développement et de raffermissement général. La dernière hausse des taux ne fut pas sans produire une certaine réaction dans les milieux ruraux, laquelle se manifesta par un appel plus vif aux forces de la coopération et de la mutualité dans le domaine du crédit agricole. Les résultats déjà obtenus par les Caisses Raiffeisen et leurs avantages manifestes devaient naturellement encourager ce mouvement.

Le mouvement Raiffeisen dans notre pays a commencé le 1er janvier 1925 son année jubilaire. Il y a en effet 25 ans que l'initiateur, le vénérable curé Traber, de Bichelsée, fonda dans sa paroisse la première Caisse Raiffeisen suisse, douée de vitalité. Grâce à la force agissante d'une saine solidarité dans un esprit de travail et de sacrifice commun, il a suffi de 25 ans pour constituer une organisation puissante qui rend d'éminents services en procurant au peuple de nos campagnes, dont les qualités de courage et de labeur patient étaient parfois si mal récompensées, un crédit d'exploitation à d'avantageuses conditions, en fortifiant l'esprit d'épargne et d'économie, en créant l'indépendance personnelle et en facilitant la petite propriété.

Au 31 décembre 1924, l'Union comptait 348 sections affiliées, groupant 29,607 membres, se répartissant dans 19 cantons différents. Seuls, Neuchâtel, Zoug et Glaris restent encore réfractaires au mouvement. Il est intéressant de constater que la Suisse romande présente pour la première fois le plus grand nombre de fondations; elle compte aujourd'hui plus de 90 caisses.

Le bilan total de l'ensemble des Caisses ascende à Fr. 148,836,413.63, avec un roulement de fr. 365,8 millions. Le bénéfice réalisé se monte à fr. 533,170.60, portant les réserves totales à fr. 3,593,589.99.

Si nous parcourons les divers cantons pour y constater les progrès de la cause du mutualisme de crédit agricole, nous trouvons à l'avant-garde St-Gall, avec 63 caisses; Valais avec 49, Argovie et Soleure, chacun avec 46, et Vaud avec 38 Caisses.

Dans le canton du Valais, les Caisses Raiffeisen se sont donc répandues d'une façon réjouissante. Elles forment aujourd'hui un noyau de 49 caisses groupées en 2 fédérations et comptant 3164 sociétaires. Les chiffres des dépôts confiés ascendent à fr. 5,73 millions avec un mouvement d'affaires d'environ 14 millions.

La population agricole valaisanne a ainsi montré qu'elle était toujours ouverte aux innovations utiles et mûre pour l'idée du crédit mutuel agricole. En poussant la fondation de nouvelles Caisses elle améliorera grandement ses conditions générales de crédit.

La table statistique permet de constater que le 35 % des dépôts confiés aux Caisses Raiffeisen suisses sont investis dans le crédit hypothécaire, et 65 % dans le crédit courant d'exploitation.

A propos des recours

On nous écrit :

Un correspondant, plus qu'occasionnel, du « Confédéré » veut jouer de la corde patriotique à propos des recours électoraux qui ont été tranchés par le Tribunal fédéral, et il s'écrie : « Quant à nous, nous avons honte d'être Valaisan. »

C'est charmant, n'est-ce pas ? comme sentiment patriotique !

Il n'y a aucune honte à avoir d'une décision judiciaire, concernant des droits d'établissement que la loi définit si mal. Si des sentences de ce genre devaient toujours amener la rougeur aux fronts il y a longtemps, alors, que nos adversaires auraient toute honte bue, car, que de fois ne furent-ils pas déboutés dans leurs recours électoraux !

Le « Confédéré » lui-même, devenu méfiant, se plaignait amèrement de la jurisprudence du Tribunal fédéral en matière de droit public.

La correspondance en question est tendancieuse à ce point qu'elle ne se contente pas de souligner l'arrêt et ses considérants, mais elle voit une aggravation du jugement « dans les sourires, dans les hausses d'épaules et les clignements de yeux » de Messieurs les Juges.

Or, tout cela est de la pure imagination. Du reste, quiconque connaît la dignité et la réserve des membres du Tribunal fédéral, met en quarantaine des gestes et des grimaces qui se rencontrent surtout dans les cirques.

Le dernier acte n'est pas joué.

Il appartient tout entier aux électeurs de Collombey-Muraz.

Ce sont eux qui vont trancher en dernier ressort.

Maitres menuisiers

L'assemblée annuelle des maitres menuisiers et fabricants de meubles a eu lieu les 11 et 12 juillet à St-Gall. Elle a décidé de créer en faveur de ses membres une caisse d'assurance en cas de décès, au capital de 64,000 francs. La prime versée en cas de décès sera de 500 fr. Cette caisse sera alimentée sans perception de cotisations.

A l'unanimité a été votée une résolution par laquelle les maitres menuisiers et les fabricants de meubles demandent le maintien des limitations actuelles d'importation, et prient instamment le chef du département de l'économie publique de dénoncer la convention conclue le 17 novembre dernier entre la Suisse et l'Allemagne.

Les agriculteurs se rendant en France

M. W. Schenkel publie dans l'« Industrie Laitière » un excellent article sur la situation des agriculteurs suisses établis dans le Midi de la France. Il étudie le climat, la situation géologique, les cultures, les exploitations, la main d'œuvre et le prix des domaines.

Les prix des domaines sont très variables suivant leur situation et la qualité du sol. Dans les vallées et près des villes ils atteignent 6 à 10,000 fr. l'ha.; à 5 km. et plus d'un marché, 2 à 6000 fr. On peut obtenir des terres en friches pour 1000 à 2000 francs l'ha., bâtiments compris.

Les prix des fermages varient de 60 à 150 francs par ha., sans cheptel. Les Suisses ne s'engagent pas volontiers comme

métayers. D'après les recensements officiels, dont les résultats m'ont été obligeamment communiqués par les autorités françaises, il y a actuellement, dans le département de Lot-et-Garonne, 1680 Suisses dont

- 60 % sont propriétaires,
- 20 % sont fermiers,
- 20 % sont domestiques de campagne.

Une très faible proportion, si faible qu'elle n'est pas à considérer, exerce d'autres professions (commerce, banque, commis, etc.).

Ce n'est pas sans tristesse que j'ai dû constater que beaucoup de nos compatriotes se trouvaient dans une situation financière difficile. Il n'en faut pas chercher les raisons dans les conditions naturelles, ni dans des récoltes insuffisantes, mais dans ce fait qu'ignorant les conditions du pays, ils n'ont pas su estimer le prix du sol et ont été honteusement exploités par les courtiers. On connaît des cas où des Suisses ont payé leur domaine de 100 à 150 % trop cher.

A côté de cas regrettables, il existe ceux de gens qui, en peu d'années, sont parvenus à l'aisance et qui, certainement, n'auraient pas aussi bien réussi s'ils étaient restés en Suisse. Il y en a qui, arrivés ici avec des moyens très modestes, sont maintenant des agriculteurs aisés; d'autres ont été obligés de vendre leur bien et abandonner le pays, complètement ruinés. Ces faits montrent que les rapports alarmants publiés dans les journaux suisses ne sont pas dénués de fondement, bien qu'il n'ait instruit l'opinion que sur les mauvais côtés, faisait ainsi abstraction des avantages.

A la question de savoir s'il est possible pour une famille suisse de condition modeste de devenir indépendante en achetant ou en louant un domaine dans le sud de la France, nous pouvons sans hésiter répondre par l'affirmative. Nous nous proposons d'indiquer brièvement ci-après quelles sont les conditions de la réussite.

Il faudrait créer un office capable de renseigner nos compatriotes qui désirent s'établir ici, qui puisse les conseiller sur toutes les conditions dont dépend leur sort: achats, affermage ou contrats de travail. Nos compatriotes ne trouvent ici personne à qui s'adresser en toute confiance, et il ne leur reste plus qu'à s'abandonner aux agences qui les exploitent sans merci.

Transport de bois en billes

Nous apprenons qu'une réduction de la taxe des transports pour le bois en billes, va entrer prochainement en vigueur; il s'agit en l'espèce d'une extension du rayon kilométrique pour le même tarif. Cette réduction sera octroyée pour la durée de deux mois. Cette mesure a pour but de faciliter les transports des bois de la Suisse occidentale, qui dispose actuellement de grandes quantités de bois destinées aux autres régions du pays.

Personnel enseignant primaire

Il est porté à la connaissance des Commissions scolaires, des Administrations communales et des personnes intéressées la liste des Instituteurs et des Institutrices qui ont obtenu l'Autorisation d'enseigner, le Certificat temporaire, et auxquels le Conseil d'Etat a délivré le Brevet de capacité.

A. Autorisation d'enseigner

Instituteurs. — Avanthay Alfred, à Champéry; Bagnoud Pierre, à Granges; Baillifard Louis, à Bagnes-Bruson; Berard Gabriel, à Bramois; Crettaz Pierre, à Bramois; Dessimoz Joseph, à Conthey; Forclaz Pierre, aux Haudères; Guex Joseph, Martigny-Combe; Maret Georges, à Châteauneuf; Moulin Robert, à Vollèges; Pervex Arnold, à Collombey; Pralong Louis, à St-Martin-La Luette; Rapillard Alfred, à Conthey; Rausis Marcel, à Orsières; Saillen Edmond, à Dorénaz; Terretaz Marcel, à Sembrancher.

Institutrices. — Addy Emilie, à Martigny-Bourg; Arlettaz Elise, à Liddes; Balley's Marthe, à Dorénaz; Carruzo Thérèse, à Chamoson; Darbellay Marie, à Liddes; Gaillard Ida, à Ardon; Gross Yvonne, à Salvan; Gilloz Marceline, à Isérables; Jacquenoud Léonie, à Conthey; Maret Marie-Louise, à Bagnes; Meichtry Marie, à Sion; Michelet Faustine, à Nendaz; Oberhauser Nelly, à Champéry; Ranzini Emma, à Sion-Maragnèz; Rouiller Blanche, à Martigny-Bourg; Rouvinez Eveline, à Grimentz; Bonvin Jeanne, à Lens; Clemenco Agnès, à Ardon; Delacoste Alix, à Monthey; Doerig Simone, à Sion; Meyer Louisa, à Sion.

B. Certificat temporaire

Instituteurs. — Bender Meinrad, à Fully; Clemenco André, à Ardon; Coppey Jean, à Magnot; Delenz Lucien, à Nendaz; Favre Michel, à Isérables; Fournier Dionys, à Nendaz; Gaspoz Samuel, à Sion-Maragnèz; Granges Ulysse, à Fully; Marclay Léonce, à Troistorrens; Michelet Augustin, à Nendaz; Moix Fidèle, à St-Martin; Pochon Rémy, à Collonges; Roduit André, à Leytron; Vaudan Jules, à Bagnes.

Institutrices. — Bressoud Marie, à Reve-reulaz; Deslarzes Marie-Louise, à Bagnes; Frachebourg Marthe, à Salvan; Favre Sylvie, aux Agettes; Frasserin Noëlie, à Trient; Fumeaux Hermine, à Collonges; Gross Stéphanie, à Salvan; Genoud Noëlie, à Bagnes; Gay-Balmaz Ida, à Salvan; Maye Andrée, à Chamoson; Maye Judith, à Chamoson; Mayor Hélène, à Bramois; Pralong Madeleine, à Martigny-Ville; Rezert Blanche, à Riddes; de Rivaz Simone, à Sion; Rosso Francine, à Bagnes-Lourtier; Sauthier Albertine, à Magnot; Torrent Octavie, à Arbaz.

C. Brevet de capacité

Instituteurs. — Balleys Sylvain, à Dorénaz; Bochatay Léon, à Salvan; Darbellay Paul, à Orsières; Delèze Henri, à Veysonnaz; Gaudard Joseph, à Leytron; Métrailer René, à Venthône; Maytatin François, à Nendaz; Michelet Gédéon, à Aproz-Nendaz; Pitteloud Barthélémy, aux Agettes; Putalaz Daniel, à Conthey; Revaz Marcel, à Vernayaz.

Institutrices. — Balleys Fanny, à Bourg-St-Pierre; Delalay Ida, à Vollèges-Levron; Delalay Théodora, à Ardon; Gross Mathilde, à Salvan; Lathion Antoinette, à Nendaz; Mariethod Alexandrine, à Sion; Moulin Thérèse, à Vollèges-Levron; Rey Sabine, à Chermignon; Magnin Julia, Rév. Sr Alexandre, à Champéry.

Succès universitaires. — MM. André et Rodolphe Lorétan, fils de M. le Dr Georges Lorétan, viennent de terminer leurs derniers examens. M. André Lorétan a subi ses examens de licence et doctorat en droit à l'Université de Berne et M. Rodolphe Lorétan la licence ès-sciences politiques, économiques et sociales à la Faculté de droit de l'Université de Genève.

Les Valaisans au Salon

Le Salon suisse se tient, cette année, à Zurich. Il est impossible de passer en revue toutes les œuvres de cette exposition d'art. Il y a des toiles de très grande valeur. La « Nativité », de Raphaël Dallèves, qui, dans sa stylisation, parfois trop poussée, n'en est pas moins une fort belle page de peinture religieuse.

Très remarquables sont les portraits de Cuno Amiet, surtout sa « Bernoise » en vieux costume aux couleurs éclatantes, ou la verve de l'artiste s'est donné libre carrière.

Puis, il y a des Perrier avec ses Alpes, des Hermanjat, des Duvoisin avec son « Col des Montets ». On s'arrête beaucoup devant la toile de Bressier, « Sortie de messe », si spirituelle et si joliment trousse. L'« Heureuse grand'maman » d'Adrienne Failletaz retient aussi l'attention, œuvre de débutante, croyons-nous, qui se révèle peintre de valeur.

Qui le croirait, au Salon suisse de Zurich se trouve un petit salon consacré aux Valaisans !

Par Valaisans, du reste, il ne faut pas entendre seulement des peintres du cru comme Dallèves, mais des artistes d'autres cantons, surtout des Romands, qui y ont élu domicile. Tel est Vallet, qui a deux fortes toiles, « Maison abandonnée » et « Carrière », et Edmond Bille, qui nous donne un « Exode » en manière de fresque d'un surprenant et splendide effet.

A coups de ciseaux

Une violente dispute a éclaté mardi soir, dans la brasserie Tivoli, aux Acacias, à Genève, entre les époux D., Valaisans.

L'irascible époux ayant bousculé sa femme un peu brusquement, un consommateur, M. Charles M., voulut s'interposer. Il fut pris à partie par le mari et frappé de plusieurs coups de ciseaux au visage.

Le mari, M. Vincent D., a été arrêté et conduit aux violons du Palais de Justice. Une plainte a été déposée par M. Charles M., qui porte plusieurs blessures à l'arcade sourcilière gauche, au front et aux oreilles.

Réunion de la Murithienne

La Murithienne tiendra sa 65^{me} réunion générale, à Viège, le lundi 27 juillet.

L'itinéraire de la course mettra dans tout leur relief les caractères si particuliers du Valais. Traversée du vignoble des Paysans, sables pindés, prairies irriguées, vieux villages, croix aux Christs sculptés, Oratoires et Chapelles, flore à caractère xérotique de Visperterminen, flore insubrienne du Simplon, vue des belles montagnes, tout se succédera harmonieusement dans cette traversée.

L'assemblée générale aura lieu à 10 h. 30, à l'Hôtel de la Poste, à Viège. L'ordre du jour statutaire prévoit entre autres la nomination du président. La séance se terminera comme d'habitude par des communications scientifiques.

Le prix du banquet, à 12 h. 30 est de 4 fr. 16 h. Départ pour Visperterminen, 2 h. à pied. Les bagages seront transportés par des porteurs.

20 h. Dîner à l'Hôtel de Visperterminen. 50 francs, 3 fr. 50. Petit déjeuner, 1 fr. 50. Chambre, 2 fr. Le nombre de chambres disponibles à l'Hôtel étant limité, une partie des participants devra loger chez des particuliers.

Mardi 28 juillet

6 h. Départ pour le Simplon par Gebüdempass, Gamsertal, Bistenenpass.

Dîner tiré des sacs.

Du Simplon, l'autocar postal part à 15 h. 30, et arrive à Brigue à 17 h. 28.

Les personnes qui désirent prolonger l'excursion peuvent loger au Simplon.

Le Comité de la Murithienne a obtenu des C. F. F. un arrêt à Viège du train direct partant de Lausanne à 8 h. 02 et de Sion à 9 h. 24. Ce train direct étant dédoublé, ce sera le premier qui fera arrêt à Viège. Celui-ci part de Lausanne 5 minutes avant le train prévu à l'horaire, soit à 7 h. 57. Le temps sera très restreint pour passer du direct arrivant de Genève dans celui pour Viège. On recommande aux participants d'utiliser ce train, afin de justifier notre demande.

Une école de recrues à la montagne

La II^e école de recrues d'infanterie de la Ire division, actuellement en caserne à

la Pontaise, partira vendredi pour faire une grande course dans les Alpes valaisannes. Elle cantonnera à Trient, La Forclaz et Tête Noire. La semaine prochaine, elle rentrera entièrement à pied par Salvan, la plaine du Rhône jusqu'au Bouvet, d'où les recrues rentreront à Ouchy par bateau.

LES AGETTES. — Fête champêtre.

— La Société de musique des Agettes organisée au village de Lavernaz, pour les dimanches 19 et 26 juillet, une fête champêtre.

Bal, tombola, jeu de quilles, cantine, seront bien organisés, et il est superflu de dire que le comité initiateur a tout prévu pour satisfaire les participants.

Amis de la musique, venez nombreux à Lavernaz, les 19 et 26 juillet. Votre présence sera un encouragement pour la jeune société de la Commune des Agettes. L. R.

LEYTRON. — (Corr.) — De jeunes agriculteurs se plaignent dans le No 78 du « Nouvelliste » du peu d'activité que déploie le comité de notre agonisante société d'agriculture. Il y a un peu d'espoir que leur ardente supplique soit prise en considération. Ce n'est pas encore le vrai moyen de faire sortir de la léthargie un comité si désintéressé. Le vrai moyen, le voulez-vous ?

Lisez entre les lignes ce petit aperçu historique de la fondation de notre société d'agriculture : « A un moment donné, durant la guerre, le ravitaillement était devenu très difficile. Le commerce ne fournissait plus directement le consommateur. Farines, tourteaux, mais surtout, n'étaient livrés que par l'intermédiaire des communes ou des sociétés d'agriculture. » Nécessité l'ingénieuse est la mère des inventions.

Quelques citoyens intéressés mirent en avant la Société d'agriculture et, tout naturellement, furent appelés à la gérer. Cette société, dans les débuts, compta près de 180 membres, ce qui est énorme pour notre petite commune. Autant dire que presque tous les ménages avaient signé. On payait allégrement 3 fr. par an de cotisation pour obtenir tant soit peu de cette nourrissante manne appelée « polenta ». C'était le « lev motif ». On acheta ensuite quelques rudimentaires machines agricoles : 4 James, 1 Brabant, 2 herses, 2 bossottes à purin, pas besoin d'ajouter etc. Quelques rares conférences, quelques non moins rares cours, les assemblées générales s'espaçant de plus en plus, voilà tout l'actif inscrit à la colonne « Avoir » de l'intérêt déployé pour la cause agricole chez nous.

Si on appelait les choses par leur vrai nom, on appellerait : chat, un chat et société de la polenta, notre société d'agriculture.

De vieux agriculteurs.

ST-MAURICE. — Accident. — Mardi, un accident, qui aurait pu avoir des suites graves, est arrivé au Pont du Mauvoisin. Un jeune auvrier, de Sion, Jean Spohn, gypseur chez M. Cadoni, à St-Maurice, se rendait à bicyclette à l'Orphelinat de Vérolioz pour y travailler. Il tenait régulièrement sa droite, mais il fut heurté et renversé par une auto. Transporté à la clinique St-Amé, un examen médical révéla qu'aucun organe n'était atteint sérieusement. Spohn souffre cependant beaucoup d'une jambe, mais son état n'a rien d'alarmant.

Changement d'adresse.

Aucun changement d'adresse n'est pris en considération s'il n'est pas accompagné de 30 ct. en timbres-poste.

DERNIER COURRIER

Grave télescopage nocturne

GENEVE, 15. — Deux automobilistes genevois, M. Rochat, propriétaire, et M. Steel, avaient arrêté leurs voitures, cette nuit, sur la route du lac, entre le Parc des Eaux-Vives et le Port-Noir, à Genève, pour une réparation. A ce moment survint, à vive allure, une auto qui, son conducteur n'ayant pas vu les deux machines en panne, vint les heurter violemment. MM. Rochat et Steel, pris entre leurs deux voitures, ont été grièvement blessés. Une enquête est en cours.

Nécessité du pacte de sûreté

MILAN, 15. — Dans son éditorial, consacré aux discussions franco-allemandes au sujet du pacte de garantie, le « Corriere della Sera » constate que, depuis quelque temps, un lourd pessimisme pèse sur l'atmosphère internationale et il souhaite que soient bientôt acceptées par la diplomatie européenne les idées récemment défendues devant le Parlement britannique par lord Asquith et M. Chamberlain.

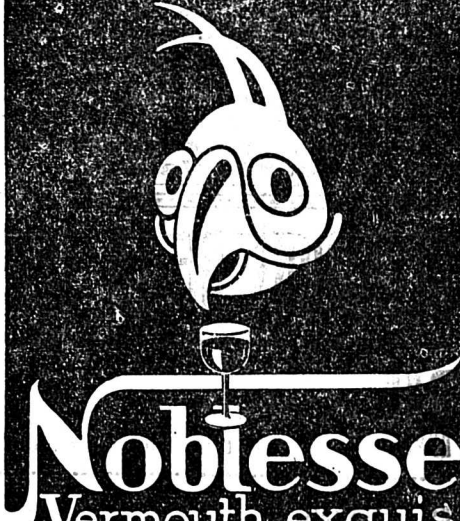
Au Maroc, en Egypte, en Turquie, partout règne une agitation antieuropéenne, écrit le journal, et les difficultés politiques financières et économiques sont graves.

Ce serait une erreur de faire confiance à la raison humaine si l'on continue à anéantir les efforts accomplis pour le rétablissement de la paix et si l'on cherche à conduire l'Europe avec une légèreté sans pareille vers de nouvelles catastrophes.

Aussi est-il indispensable de réaliser sans retard le pacte de garantie même avec des faiblesses.

†

Madame Vve Léonce Pellaud et ses enfants, à Saxon, se font un devoir de remercier sincèrement les personnes qui lui ont apporté des marques de sympathie lors de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver.



Noblesse
Vermouth exquis

se boit glacé

VEROSSAZ MATCH AUX QUILLES

La Société de Tir « Dent du Midi » organise un Match aux Quilles pour les dimanche et lundi, les 19 et 20 juillet 1925, chez M. Voeffray Joseph. — Nombreux et beaux lots. Invitation cordiale. Le Comité.

Abonnez-vous au „Nouveliste Valaisan“

Au village de Lavernaz

près la maison communale

Les dimanches 19 et 26 juillet 1925

Fête Champêtre

organisée par la Fanfare des Agettes

BAL :-: BAL

TOMBOLA — QUILLES — CANTINE

AUX GOURMETS!

Fabrique de la Moutarde d'Aigle

LA MEILLEURE LA PLUS RICHE



MOUTARDE RICHARÔME

MOUTARDE D'AIGLE MOUTARDE AROMATIQUE

On cherche **jeune fille**

de 20-30 ans, pour aider au ménage et à la campagne. Entrée à convenir. S'adr. E. Saugy, Chavannes-le-Chêne (Vaud).

On demande **jeune fille**

propre et active pour aider au ménage et à la blanchisserie. Place facile. S'adresser à M. Gétaz, Villa Marza, Territet.

On achèterait deux bons

porcs de 8-10 tours. S'adr. au Nouvelliste.

A vendre 2 belles

anesses de 4 ans. S'adresser à Joris Ephyse, Bourg St-Pierre.

On cherche pour de suite

apprenti Ferblantier-Appareilleur. Atelier Robert - Lehner, Sierre.

On demande deux bonnes

filles de salle S'adresser au Grand-Hôtel à Morzins.

Fille de cuisine demandée pour une petite pension anglaise.

S'adresser ou écrire Villa Fmille, Villars sur Bex.

Belle maculature à 20 ct. le kg. à l'imprimerie Rhodanique à St-Maurice Téléph. 8

TIRS à BALLE

au Glacier du Trient, dans le Vallon du Trient et dans la Région des Bourloz.

Le public est informé que l'école de recrues d'infanterie II/I fera ses tirs de combats au fusil et à la mitrailleuse comme suit:

1) Lundi 20, Mardi 21, Mercredi 22, Jeudi 23, Vendredi 24 et samedi 25 juillet de 7 heures à midi et de 14 à 18 heures au Glacier du Trient, dans le vallon du Trient et dans la région des Bourloz.

2) Les Mercredi 22 et Vendredi 24 juillet de 20 à 23 heures dans le Vallon et le glacier du Trient.

Les buts seront placés sur les pentes situées des deux côtés du sentier descendant le Col de Balme, dans le Vallon du Trient, au pied du Glacier, sur les pentes voisines et sur les pentes du Bourloz.

Pendant la durée des tirs il sera interdit de circuler sur les sentiers aboutissant à ces régions dangereuses.

Le public est prié de se conformer aux ordres des sentinelles.

Le Commandant de l'Ecole de Recrues II/I.

LE BATTOIR

de la S. A. de la BATTEUSE

sur Martigny-Bourg est ouvert

Se consigner chez Léonce GAY, Café de la Grenette, Martigny-Bourg.

Comptoir des produits cupriques

S. A. Cortailod

Pour combattre les cochylys et eudémis de seconde génération, employez tous le soufre noir nicotiné Schloesing. Traitement le meilleur marché, à faire au moment de la fin du vol des papillons.

Prix Fr. 70.- les 100 kgs

Employez en outre la nicotine titrée 15% combinée au dernier sulfatage.

Livraison en estagons de 5 et 10 kgs. Prix du jour. Vente chez tous les bons négociants et en gros chez M. A. Veuthey, Martigny-Ville, Agent général pour le Valais.

OCCASIONS DE LA SEMAINE

BAS de fil, toutes nuances mode 2.25

CHEMISES pour hommes, flanellette rayée avec ou sans col 2.95

GRANDS MAGASINS AU LOUVRE AIGLE

Nicotine à 15%

ou FROSSARDOL extermine sans pitié tous les insectes parasites de l'arboriculture, de l'horticulture, de la vigne. Dosage: 700 grammes à 1 kg. seulement par 400 litres d'eau.

Grande Droguerie valaisanne Fessler & Calpini, Martigny - Ville

Dr A. Torrione

médecin-dentiste

recevra dès le 7 juillet à

RIDDDES le mardi et vendredi après-midi. Maison Léonce Ribordy Installation moderne. — Prix modérés

Avis de Vente aux Enchères

Par délégation de l'Office des Faillites de Montreux, l'Office des Faillites de Sion exposera en vente, en premières enchères, le 25 juillet, dès 10 heures, à la Grande Salle du Café Industriel, à Sion, les immeubles ci-après désignés, provenant de la Faillite de M. Maurice Emonet, Hôtelier, à Montreux:

SUR SION: 1) Vigné à Batassé d'une contenance totale de 11009 m2 taxée fr. 26605.86 2) 1 champ arborisé d'une contenance de 643 m2 taxé fr. 951.— 3) une maisonnette taxée fr. 900.— 4) Vaquoz, taxe fr. 37.— Taxe totale: Fr. 28493.85.

Les conditions de vente seront déposées au bureau de l'Office dix jours avant les enchères. Office des Faillites de Sion: Le préposé.

MALADIES de la FEMME

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

LA JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Variques, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon, 3.50.

Dépôt général pour la Suisse: André JUNOD, pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

MOTOS

Les meilleures occasions

SCOTT 6 HP., 3 vit. Sport, entièrement équipée, ayant roulé 7 mois et coûté Fr. 3000.— Fr. 1.500.—
PEUGEOT 6 HP., Grand luxe, état de neuf, occasion unique Fr. 1.300.—
MOTOSACOCHE, 4 HP., 3 vit. Fr. 1.000.—
MOTOREVE, 4 HP., 2 vit., tr. soignée Fr. 800.—
U. S. U., 4 HP., 2 vit. Fr. 800.—
CONDOR, 2 1/2 HP., 3 vitesses Fr. 650.—
INDIAN, 4 HP., 3 vit., 2 cyl. opposés Fr. 450.—
MOTOCLETTE, marche parfaite, excellent état Fr. 200.—

SIDÉCARS:
ROYAL-ENFIELD 8 HP., entièrement révisé Fr. 1.800.—
SCOTT, éclairage et compteur Fr. 1.700.—
CONDOR 8 HP., 2 vitesses Fr. 1.350.—
MOTOSACOCHE 4-5 HP., 3 vit. Fr. 1.200.—
MOTOSACOCHE, 6 HP., 2 vit. Fr. 1.000.—

Maison JAN TERREAUX LAUSANNE

Pour vivifier le système nerveux et empêcher la nervosité, faites une

Elchina

cure d'

Flacon: 3.75; double flacon (très avantageux): 6.25 — En vente dans les pharmacies —

Taxis

confortables de jour et de nuit
Téléph. 66
Garage Gœgel, St-Maurice

Fers de construction Tuyaux pour canalisation Tôle pour couverture

DELALOYE & JOLIAT, SION

Bureau: Agence Agricole Téléphone 19
Dépositaires de la Maison Tavelli & Bruno S. A., Nyon

RAS contient de la graisse pure
Vive Vive RAS
Soutiers-miroirs élégants souples

Eau-de-Vie de Fruits (poires) à fr. 1.30
Eau-de-vie de prunes à fr. 1.80
Eau-de-vie de lie à fr. 2.—
Kirsch 1re qual. fr. 3.80
Envoi depuis 5 litres contre rembour.
Jean SCHWARZ & Cie
Distillerie, Aarau, 9

BOUCHERIE ROUPH
Rue de Carouge, 36 bis
Téléphone Stand 20.59
GENÈVE
expédie
par retour du courrier:

Bouilli, depuis 2.20 le kg.
Rôti, de 2.70 à 2.80 le kg.
Graisse rognon 1.50 le kg

Boucherie - Charcuterie
Chs Wutrich

Cité-Derrière 9 Lausanne
Toujours bien assortie en Charcuterie de campagne, Saucissons pur porc, Saucissons mêlés porc et bœuf, ainsi que Saucisses à rôti, Viande fraîche bœuf et porc, Saucissons fondus et pr fondre. Le tout garanti de 1re qualité et aux plus bas prix. Expédition prompt et soignée contre remboursement. Se recommande.

ESCARGOTS cheval

de campagne, âgé de 7 ans; éventuellement on l'échangerait contre un bon mulet de montagne. S'adresser chez Lenggen Joseph.M., à Grône.

Guerre aux Gerces!

Malgré l'usage de la naphthaline, les ravages causés par les gerces ou mites (teignes) sont très grands et irréparables, les dames clairvoyantes ayant constaté depuis longtemps que la naphthaline n'a aucune valeur contre ces rongeurs voraces. Par contre toute trace de gerce est tuée immédiatement par l'antimite idéal

CHLORO-CAMPBRE

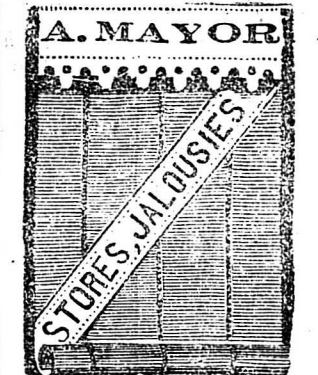
utilisé en grand avec succès éblouissant par plus de vingt-cinq arsenaux fédéraux et cantonaux qui, experts en cette matière, ont constaté sa supériorité formidable sur tout autre produit. Le Chloro-Campbre est beaucoup plus fort que le camphre ordinaire, bien qu'il soit deux fois meilleur marché que ce dernier. Les lainages, fourrures, tapisseries, uniformes, feutres de piano, etc., traités au Chloro-Campbre, sont à l'abri absolu de toute attaque. Odeur de lavande agréable. Vente exclusivement en cartons verts d'origine à fr. 1.20 et grand modèle à fr. 3.—, jamais ouvert au poids, dans les principales pharmacies du Valais.

La destruction de la vermine est assurée par la plus forte poudre insecticide du monde

Fulgurine

la seule qui tue également le couvain des punaises, cafards de cuisine rouges ou noirs, puces, fourmis et autres insectes. Paquets rouges à 1.50 et 0.75 dans les principales pharmacies.

Exigez expressément le véritable Chloro-Campbre et la véritable Fulgurine.



Maupas 2, Lausanne T. 95.14
Stores en bois
Stores peints pour magasins.

MEUBLES

neufs solides et bon marché. Armoires à 1 et 2 portes, buffet cuisine vitré, commode, bureaux, lits, petit lavabo av. porte-linge 25 fr., table nuit, 12 fr., chaise percée vernie 8 fr., chaise percée pour malade 25 fr., Prie-Dieu rembourré 25 fr., Etagère à colonnette 9 fr., tables, etc., chez Rouiller, Fabrique, Collonges (Valais). Stock conveniendrait à un marchand de meubles.

A vendre une belle

pouliche

de 3 mois. S'adresser à Mayor Jules, Bramois.

A vendre un bon

chauffeur d'auto

Homme, 30 ans, cherche emploi comme chauffeur d'auto dans hôtel ou autre; connaît aussi la menuiserie-ébénisterie. Certificats à disposition. Sarrasin A., Monthey.

Commerçants en Fruits

avant la saison faites établir votre service d'achats et d'expéditions en harmonie avec la comptabilité organisée par la.....

Fiduciaire Romande G. Dupuis, Martigny Téléphone 133



MARQUE LA SALAMANDRE

permettent la préparation rapide de crèmes délicieuses et toujours réussies.

2 sortes: à la vanille au chocolat

Dr. A. WANDER S.A. BERNE

TIR ANNUEL BEX

les 25 et 26 juillet 1925

Demander le Plan de Tir

Essayez...!!!

Celui qui boit du «DIABLERETS» Devient Champion dans une année Et fait à pied et sans arrêt Son tour du Lac dans la journée.

On expédie

contre remboursement: Saucisses ménage extra. le kilo, à fr. 2.30 Lard, poitrine, le kilo fr. 3.40 Graisse rognon fondue, le kilo, fr. 1.30

BOUCHERIE LES FILS DE A. DREYER Rue de Romont 17, Fribourg.

Vins

Le bon fournisseur A. ROSSA MARTIGNY Téléphone 81

Assortiment de vins rouges et blancs. Importation directe Maison très connue et de confiance

A vendre une

jument

primée, six ans, gentille et franche, avec son poulain, mulet âgé de deux mois.

S'adresser à Jordan Michel à Dorénaz.

A louer, au Bouveret, joli

appartement

de cinq chambres, cuisine, balcon, grenier et cave. S'adresser au Nouvelliste-sous B. B., qui indiquera.

3 FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

TROP FIÈRE

par PAUL GERVAIS

II

Il y eut un instant de silence. M. Villars regarda sa femme qui reprit:

— Tu es déraisonnable, mon enfant, de t'emporter comme tu le fais; M. Verneuil était un excellent parti. Mais, calme-toi, tu n'entendras plus parler de lui. Il s'est consolé, et je sais de source sûre que nous recevrons bientôt communication de son mariage avec une demoiselle de Lausanne. Puisse-tu n'avoir jamais à regretter ta conduite à son égard! Tu es déjà bien vieille, ma fille; vingt-cinq ans sonnés, ne l'oublie pas! A cet âge, on ne peut plus prétendre à épouser un tout jeune homme. L'époux que nous te destinons n'est pourtant pas bien âgé; il n'a que trente-huit ans. Et il sera jeune longtemps, parce qu'il a de la santé et un cœur chaud. C'est M. de Chantal, un ami de la famille, comme tu vois.

— Marthe, en entendant prononcer ce nom, avait bondi sur ses pieds; elle devint très rouge et resta quelques secondes la bouche entrouverte, les lèvres frémissantes. Enfin des larmes jaillirent de ses yeux; elle se rassit en murmurant.

— Encore ce veuf? Oh! maman, maman! — Eh bien! quoi? fit M. Villars qui s'était levé et était allé regarder à la fenêtre le temps qu'il faisait. Un homme peut avoir le malheur de perdre sa femme sans être pour cela un monstre... Passe encore s'il traînait après lui une bande d'enfants! Mais de Chantal est seul. Voilà quatre ans que sa femme a quitté la terre, le laissant tout seul, tout seul. Quelle différence y a-t-il entre cet homme, seul au monde, et n'importe quel célibataire?... Ce n'est au moins pas un blanc-bec!

— Charles, fit Mme Villars, ne rudoie pas cette pauvre petite. Je la comprends, moi... jusqu'à un certain point. Il est sûr qu'un homme qui a déjà été marié ne sera jamais l'idéal pour une jeune fille. Le tort de Marthe, c'est de ne s'être pas rendu compte que dans ce monde la réalité ne correspond jamais à l'idéal, et que, en fin de compte, l'idéal n'existe pas... L'époux de tes rêves, ma chérie, celui que tu te figures et que tu attends, ne viendra jamais. Et ce qu'il y aurait de pire, ce serait que tu crusses un beau jour l'avoir rencontré; tu irais au-devant des plus amères déceptions.

— Ah! ne dis pas cela, s'écria la jeune fille. Ne vois-tu pas que tu te colportes, et que le spectacle que j'ai toujours eu sous les yeux, ici, dans cette maison, est la preuve la plus évidente qu'une femme peut rencontrer l'époux de ses rêves et vivre vingt-cinq ans avec lui sans jamais cesser d'être heureuse! Papa n'était pas un veuf, que je sache!... Et moi qui ai grandi à votre om-

bre, jouissant de votre bonheur, y ayant participé comme votre enfant, moi qui ne demandais à Dieu que la joie de vous consacrer une vie que vous m'avez faite si douce, vous voudriez que je vous quittasse pour aller prendre chez un étranger, chez un homme qui ne m'est rien, la place de la femme qu'il aime et que peut-être il peure encore?... Oh non, non! c'est impossible!

— Mon Dieu, soupira Mme Villars, que faut-il faire?

— Prier M. de Chantal d'aller porter à quelqu'un d'autre le morceau de cœur qui lui reste.

— Donne-toi au moins le temps de la réflexion; c'est peut-être la dernière fois qu'une occasion se présente!

— Mais, maman, c'est tout ce que je demande. Crois-tu que ce ne soit pas une souffrance que d'avoir à vous faire souffrir chaque fois qu'on vient vous demander ma main?... N'en parlons plus, je vous en prie. Allons souper!

Elle s'était levée. Elle prit le bras de son père et lui donna un baiser en murmurant à son oreille:

— Méchant père, moi qui croyais que tu étais si heureux de me garder!

M. Villars fit un geste de dénégation; mais il n'osa rien dire. Et l'on passa dans la salle à manger.

III
— C'est peut-être la dernière fois qu'une occasion se présente l'avait dit Mme Villars. Son pressentiment ne l'avait pas trompée; le vide se faisait autour de la jeune fille. Ad-

mirée, elle l'était encore; mais on ne la courtoisait plus. Sa réputation de fierté était une barrière que personne n'osait franchir.

Marthe respirait, tout entière au bonheur d'être libre et de n'avoir plus à combattre pour son indépendance. Et pourtant son indépendance peu à peu lui devenait lourde à porter. Elle ne savait que faire de son temps. La plupart de ses amies, mariées, avaient formé d'autres relations, étaient entrées dans un courant où Marthe ne pouvait le suivre; et quand elle allait leur rendre visite, bien reçue toujours, elle avait le sentiment qu'elle les dérangeait. Celles qui, à son exemple, avaient maintenu leurs positions, libres comme elle, comme elle aussi s'ennuyaient; elles devenaient acariâtres, maussades, médisantes. On ne pouvait plus s'amuser en leur société. Une ou deux s'étaient vouées à des œuvres de charité; leur temps était si bien rempli que Marthe se faisait scrupule de le leur prendre.

Il n'y avait guère qu'Emma Montcamp avec qui elle eût conservé des relations suivies. Encore s'apercevait-elle, non sans tristesse, que l'amour conjugal fait tort à l'amitié, qu'on peut à la rigueur se passer d'une amie de cœur quand on aime son mari, et que celui-ci est un confident naturel auquel on va de préférence. Marthe ne se sentait plus nécessaire. Il y avait même des jours où elle se demandait si Mme Montcamp ne lui faisait pas par pure charité chrétienne l'aumône de son affection.

Et puis, dans la maison de son amie, il y avait maintenant deux bambins, dont l'aîné

portait déjà culotte. On les avait en tiers dans la conversation, leurs oreilles grandes ouvertes semblaient tout entendre; impossible de parler devant eux. D'ailleurs bruyants tapageurs, importuns, réclamant tout à coup l'attention de leur mère, insupportables enfin!

Un beau jour, la pauvre Marthe s'aperçut qu'elle devenait casanière, que ses habitudes s'enveloppaient insensiblement d'un réseau gênant, que son chat s'emparait de ses genoux et de son cœur. Epouvantée, elle se défit de Minet et se contraignit à sortir souvent, même par la pluie, à s'intéresser aux choses du dehors, à rompre le maudit réseau.

Avec ses parents, qu'elle chérissait, son humeur devenait fantasque; elle avait des accès de sauvagerie, des heures où sans savoir pourquoi il fallait qu'elle se réfugiat dans sa chambre pour pleurer. Pendant des semaines elle soignait sa toilette, toujours devant son miroir, étudiant avec anxiété les traits de son visage, l'arrangement de sa coiffure. Puis tout à coup une lassitude la prenait, elle se demandait à quoi bon vivre, et sa mère était obligée de lui dire:

— Marthe, il me semble que tu te négliges. Brusquement tout changea.

(A suivre.)

SUZE Apéritif à la Gentiane stimule les fonctions de l'estomac Se boit sec ou à l'eau avec Sirop de citron